



Le 27 septembre 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°14

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Depuis le bulletin du 20 septembre, plusieurs perturbations pluvieuses se sont succédées et ont apporté des précipitations un peu partout sur le bassin du Lot, notamment en début de semaine.

Zoom sur les DOE franchis :

Les pluies de cette semaine ont adoucies la situation d'étiage sur le bassin. La situation est plus durable qu'elle ne l'était après les pluies localisées et intenses de la semaine dernière. Pour la journée d'hier (26/09), 5 stations avaient leurs débits d'objectifs franchis. Excepté sur la Lède et la Thèze, la situation s'est améliorée sur les 5 stations hydrométriques en question (voir tableau ci-dessous).

Etat des débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis sur le bassin du Lot									
STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :									
Station		P.	21 Sep	22 Sep	23 Sep	24 Sep	25 Sep	26 Sep	+
LOT AMONT :									
Castelnau-de-Mandailles			↓	→	→	↑	↓	→	
TRUYERE :									
Serverette			0.11	0.12	0.11	1.1	0.4	0.3	
Oradour [Pont-de-Rochebrune]			0.16	0.16	0.16	0.4	0.2	0.2	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :									
Conques			0.25	0.22	0.23	0.25	0.31	0.29	
Viviez [2]			0.08	0.12	0.07	0.09	0.1	0.15	
Orniac [Les Amis du Célé]			1.6	1.49	1.38	1.39	1.45	1.7	
LOT AVAL CAHORS :									
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]			0.05	0.04	0.05	0.05	0.05	0.08	
Boussac			0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	
Casseneuil			0.03	0.04	0.04	-	0.04	0.05	

<http://etiage.valleedulot.com>



Soutien d'étiage du Lot :

Sur les grands ouvrages hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, toutes les cotes touristiques ont été respectées durant le maximum touristique (juillet / août) de ce soutien d'étiage 2012, excepté, comme annoncé, sur la retenue de Sarrans (cf. travaux sur évacuateur de crue durant tout l'été).

Du 18 au 24 septembre (inclus), les débits à l'aval de la confluence Lot-Truyère (Entraygues-sur-Truyère, Aveyron) se sont alignés strictement sur la consigne de soutien d'étiage (consigne à 12 m³/s).

La situation est restée acceptable sur l'ensemble du linéaire du Lot, jusqu'à la confluence avec la Garonne : quasiment aucun franchissement des DOE du linéaire, même temporairement. Ce qui est une excellente nouvelle.

Depuis le 25 septembre, les débits sont à nouveau supérieurs à la consigne grâce à des volumes provenant de la branche « Lot amont » (retenues de Castelnau et Golin hac), qui anticipent des travaux sur Golin hac la semaine prochaine (et donc des débits plus faibles).

A noter une convention avec EDF, en raison d'une étude sur l'impact des éclusées hydroélectriques sur les milieux aquatiques de l'Entente Lot, qui devrait **contraindre les débits lors de la semaine prochaine**, à savoir :

Lundi 1^{er} octobre :

Débit réservé (2 m³/s) à l'aval de Castelnau de 06h à 13h.

Débit réservé (2 m³/s) à Golin hac de 8h à 18h.

Mardi 2 :

Consigne de soutien d'étiage (12 m³/s) à l'aval de la confluence Lot-Truyère de 7h à 18h

Mercredi 3 :

Consigne de soutien d'étiage (12 m³/s) à l'aval de la confluence Lot-Truyère de 5h à 18h

Jeudi 4 :

Débit d'environ 20 m³/s à Golin hac de 12h à 18h

Bien sûr il s'agit de contraintes indépendantes des conditions pluviométriques ou techniques d'EDF qui peut être amené à les annuler.

La consigne de soutien d'étiage est alignée sur les besoins du bassin-versant, tout en anticipant **le risque d'un étiage prolongé durant le mois d'octobre**. La qualité de l'eau (cf. Alimentation en Eau Potable, activités nautiques) et les besoins en eau des activités économiques du secteur réalimenté (niveaux d'eau pour la navigation notamment) sont désormais les priorités du soutien d'étiage, étant donné que les prélèvements agricoles sont désormais réduits.

Dans l'attente les débits de la fin septembre, pour finaliser les « droits de déstockages 2012 », la consigne de soutien d'étiage est prévue d'être maintenue dans l'état actuel (12 m³/s) jusqu'au 22 octobre 2012.

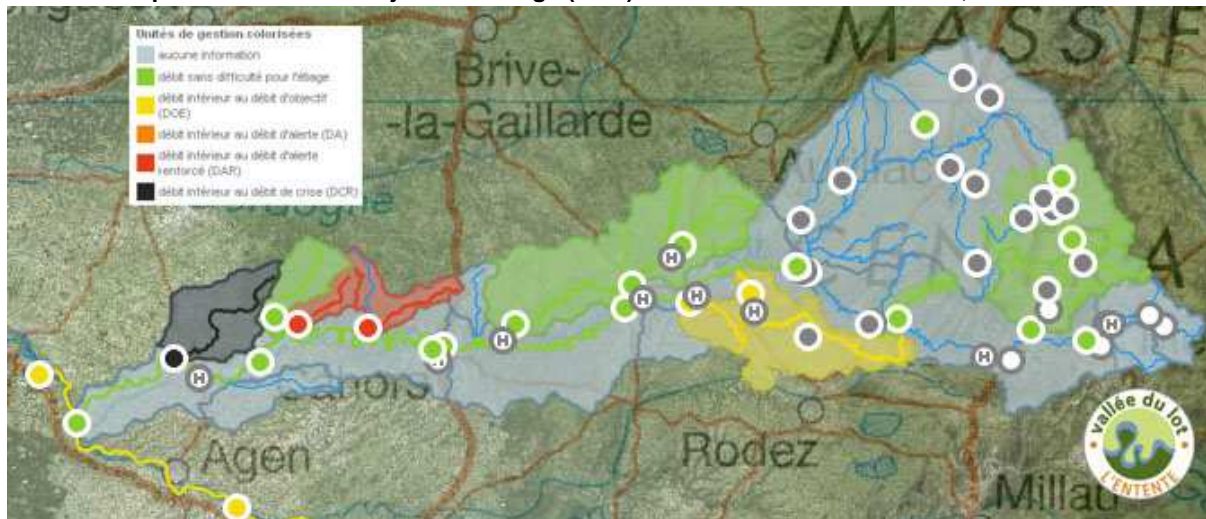
Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 04 octobre.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

etiage@valleedulot.com



Respect des Débits d'Objectifs d'Étiage (DOE) sur le bassin-versant du Lot, au 19/09/12 :



<http://laviedelariviere.valleedulot.com>

Précisions :

* **Cette consigne** correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le **débit naturel reconstitué** est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Étiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



27/09/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **14**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 01 OCTOBRE 2012, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 08 OCTOBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
 - G. E. H. Lot-Truyère
 - Groupement Vallée d'Olt
 - U.P. Centre
- Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 27/09/12 :



	Date du jour											Début nouvelle consigne								
	20-sept	21-sept	22-sept	23-sept	24-sept	25-sept	26-sept	27/9	28/9	29/9	30/9		1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7/10	8/10
Consigne Entente Lot à Enraygues-aval (12)	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Enraygues-aval (12)	12.8	12.8	12.8	12.7	13.2	17.7	18.5													
Cahors-Lacombe (46)	17.1	18.5	18.8	18.5	18.1	18.6	22.7													
Aiguillon (47)	15.5	18.2	23.5	18.6	18.8	15.8	16.4													

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	27-sept	410,62	+0,12	-0,08	-0,63
Grandval	27-sept	731,71	+5,71	-0,37	-2,68
Sarrans	27-sept	620,69	-9,31	+1,45	-7,21
Mauray	27-sept	574,68	-8,82	-2,89	-9,52

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

www.valleedulot.com